

Cheval Etape



Dans une démarche Qualité, la FFE a mis en place le label Cheval Etape, dédié à l'hébergement des chevaux à l'étape.

Le label Cheval Etape identifie les établissements qui proposent d'accueillir des équidés à l'étape, pour au moins une nuit, quel que soit le motif de la halte : randonnée, compétition, transport de longue durée...

Ces établissements se situent toujours à proximité d'une structure d'hébergement humain (gîte, camping, hôtel, chambre d'hôtes...) et d'une solution de restauration, dans un périmètre de 3km autour du lieu d'accueil des chevaux.

Un établissement Cheval Etape garantit l'accueil des équidés, en extérieur (pré, paddock) ou en intérieur (box, stall), dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

Les aménagements proposés prennent également en compte l'agrément du cavalier afin que, dès son arrivée sur les lieux et jusqu'au moment du départ, il puisse s'occuper de son cheval (attacher, harnacher/déharnacher, doucher, soigner, nourrir...) et ranger son matériel sans difficulté.

La qualité de l'environnement naturel ainsi que l'accès direct à des itinéraires de randonnée sont deux des critères fondamentaux sur lesquels s'appuient les établissements Cheval Etape. Certains proposent également l'accès à des aires de pratique type carrière ou manège.

Toutes les informations touristiques, cartes de randonnée, topo-guides etc sont à disposition sur place.

Pour résumer, le label Cheval Etape permet :

- aux cavaliers de passage de se repérer parmi l'offre de prestations liées à l'accueil des équidés à l'étape
- aux professionnels de l'hébergement d'équidés, d'afficher leur sérieux et leur compétence en matérialisant leur engagement dans la démarche Qualité